



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 décembre 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. GRANDGUILLAUME

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Pierre LAMBOROT
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Gilbert MENÜT	M. Philippe DELVALÉE	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Claude DOUHAÏT	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. André GERVAIS	M. Alain LINGER	
M. Alain MILLOT		

### *Membres absents :*

M. José ALMEIDA	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Jean-François DODET	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
M. Patrick CHAPUIS	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Jean-François GONDELLIER	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
M. Lucien BRENOT	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
M. Michel ROTGER	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
Mme Claude DARCIAUX	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.
M. Philippe GUYARD	
M. Rémi DELATTE	
M. Gilles TRAHARD	

### **OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **IFORE Bourgogne - Demande de subvention pour 2009**

Par correspondance en date du lundi 28 septembre 2009, l'IFORE Bourgogne a sollicité du Grand Dijon, une subvention de 17.500 € au titre de l'année 2009, et ce, afin de poursuivre son action de transmission – reprise d'entreprises.

La Communauté d'Agglomération est présente aux côtés de l'IFORE Bourgogne depuis l'année 2004, et ce soutien a permis de mener un nombre important d'opérations de transmission – reprise ; au titre du territoire de l'agglomération, ce sont 43 dossiers qui ont été soutenus, à travers une subvention globale de 74.000 € versée à l'IFORE.

La nouvelle Secrétaire générale de l'IFORE Bourgogne, Céline RABUT, est venue présenter les missions de la structure, et l'évolution envisagée sur 2010 :

**Volet transmission / reprise**

Selon bilan de l'IFORE (2004 – 2009), 100 entreprises ont été transmises, et par ce biais, 1.250 emplois ont été pérennisés.

L'IFORE envisage de collaborer avec la CCI sur ce volet transmission / reprise, d'accompagner également les entreprises dans leur projet de développement, d'aller au contact des entreprises, y compris non adhérentes CGPME.

**Volet formation / information / sensibilisation / conseil**

L'IFORE souhaite accompagner les entreprises, dans la détection du savoir-faire et des compétences, en organisant des journées de formation opérationnelle pour les entreprises (anticiper la reprise).

**Volet Small Business Act**

L'IFORE veut faciliter l'accès aux marchés publics, en organisant des modules de formation à coût faible, pour les entreprises de l'agglomération.

Cette stratégie pourrait faire l'objet d'un nouveau partenariat mais qui n'est pas, aujourd'hui, d'actualité.

Pour l'heure, l'IFORE recherche des financements complémentaires pour l'année 2009 (cf budget détaillé), sur la base des objectifs du partenariat précédent, à savoir la prise en charge financière de 10 dossiers transmission – reprise d'entreprises de l'agglomération dijonnaise, pour un montant de 17.500 €.

Pour information, l'objectif 2009 est aujourd'hui atteint ; en effet, l'IFORE a accompagné 10 chefs d'entreprises de l'agglomération, et a permis ainsi de pérennisés 275 emplois sur 2009.

Concernant les subventions attendues des collectivités, la Région ne s'est pas encore prononcée, mais, par contre, le Département a déjà octroyé 17.500 € pour 2009.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 17.500 € à l'IFORE Bourgogne, dans le cadre du soutien apporté par la Communauté d'Agglomération, aux actions visant à maintenir ou à favoriser l'activité économique.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** à l'IFORE Bourgogne, une subvention de 17.500 € au titre des dossiers de transmissions et reprises d'entreprises sur le territoire de l'agglomération dijonnaise menées au cours de l'année 2009 ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

21 DEC. 2009



Pour extrait conforme,

En présence du Président

Pour le Président

COMMUNAUTÉ

DE

AGGLOMÉRATION

DIJONNAISE

Prés. PRIBETICH

21075

Convocation envoyée le 10 décembre 2009

Publié le 18 DEC. 2009

Déposé en Préfecture le

BUDGET 2009

DEPENSES

Personnel	
Secrétariat	3800
Encadrement	23000
Déplacement	3300
Fonctionnement	
Communication (presse, supports d'édition, internet...)	18000
Organisation d'événements (entreprisimo, forum emploi...)	3000
Courriers, téléphone	1000
Divers (assurances, fournitures de bureau, matériel...)	14000
<b>COUT GLOBAL</b>	<b>66100</b>

RECETTES

Organismes	prévu	payé TTC
Grand Dijon	17 500	0
CG 21	17 500	17500
CRB	20 000	0
<b>TOTAL</b>	<b>55 000</b>	<b>17500</b>

VU pour être annexé à délibération **56**  
 du Conseil du : 17 DEC. 2009  
 DIJON, le : 18 DEC. 2009  
**LE PRÉSIDENT,**

**Pour le Président,  
 le vice-Président,**



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
 Déposé le :

21 DEC. 2009

